

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue **lundi, le 23^e jour du mois de mars 2015**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à 19 h 30. Cette séance fut convoquée par avis écrit, donné et signifié en date du 20 mars 2015. Sont présents à la séance :

- monsieur Hugues Grimard, maire
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1 (ABSENTE)
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, il est donc procédé comme suit:

2015-107

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS ET OCTROI DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE LETENDRE

Des soumissions publiques ayant été demandées pour la réalisation de travaux de réfection sur rue Letendre dans le secteur Saint-Barnabé à Asbestos, elles ont été reçues, ouvertes et trouvées comme suit :

Noms des soumissionnaires	Prix soumissionnés (avec taxes)
Lafontaine	669 774.91 \$
Construction de l'Amiante	589 256.88 \$
Sintra	600 335.92 \$
Excavation Tourigny	599 915.29 \$
Excavation St-Pierre	620 670.00 \$
Grondin Excavation	626 538.21 \$
Sablière de Warwick	571 823.71 \$
TGC	626 378.65 \$

La firme d'ingénieurs Les Services EXP inc. mandatée pour ce projet a fait l'analyse des soumissions afin de valider leur conformité. Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'octroyer le contrat pour les travaux de réfection de la rue Letendre à la compagnie La Sablière de Warwick ltée au montant de 571 823.71 \$ incluant les taxes, conditionnel à l'obtention du financement par le programme Fonds Chantier Canada-Québec (FCCQ) .

Adoptée.

2015-108**RÉSULTAT DES SOUMISSIONS ET ACHAT D'UNE PELLE MÉCANIQUE ET D'UN MARTEAU HYDRAULIQUE**

Suite à un appel d'offres public fait par la Ville d'Asbestos pour l'achat d'une pelle mécanique avec un marteau hydraulique, les soumissionnaires suivants ont fourni des prix comme suit :

SOUSSIONNAIRES	PRIX INCLUANT LES TAXES
Longus Estrie	209 281.78 \$
Gauvin Équipement inc.	210 507.73 \$
Top Lift entreprises inc	215 348.18 \$
CIMI inc	189 363.84 \$

Après vérification des soumissions, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de retenir la soumission de la compagnie CIMI inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une pelle mécanique de marque Hyundai, modèle 160LC ainsi qu'un marteau hydraulique de marque Hyundai, modèle HDB210 au coût total de 189 363.84 \$ incluant les taxes.

Que l'achat est conditionnel à l'acceptation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du règlement d'emprunt 2015-226.

Adoptée.

2015-109**AUTORISATION D'EXPLOITER LA CARRIÈRE DE LA VILLE D'ASBESTOS À EMF INC.**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos s'est porté acquéreur de la carrière Burbank auprès de Mine Jeffrey;

CONSIDÉRANT qu'une convention d'approvisionnement entre Les excavations Marchand & fils inc. et Mine Jeffrey en date du 24 octobre 2012 accorde à Les excavations Marchand & fils inc. le droit d'exploiter la carrière de pierre Burbank jusqu'au 24 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos est en processus de demande de certificat d'autorisation pour opérer la carrière Burbank auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos reconnaisse l'entente en vigueur entre Les excavations Marchand & fils inc. et Mine Jeffrey signée le 24 octobre 2012 et par conséquent, autorise Les excavations Marchand & fils inc. à utiliser la carrière Burbank jusqu'à la fin de l'entente.

QUE Les excavations Marchand & fils inc. transfère à la Ville d'Asbestos ses documents déjà préparés (incluant l'étude de bruit) pour sa demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

QUE la pierre extraite par Les excavations Marchand & fils inc. devra avoir été transportée hors du site de la carrière avant la fin de l'entente;

QUE le directeur général et greffier-adjoint soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents en lien avec cette autorisation.

Adoptée.

2015-110

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS ET OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE BANDES DE PATINOIRE ET CLÔTURE AU PARC BEAUSITE

Une demande de soumissions ayant été lancée sur invitation pour la fourniture et l'installation de bandes de patinoire et clôture au parc Beausite, deux fournisseurs ont donné leur prix comme suit :

- | | |
|--|--------------|
| - Distribution sports loisirs installation inc : | 85 702.37 \$ |
| - Permafib inc. : | 41 247.28 \$ |

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'accorder la soumission à Permafib inc, plus bas soumissionnaire conforme pour la fourniture et l'installation de bandes de patinoire et clôture au parc Beausite, au coût total de 41 247.28 \$ incluant les taxes.

Adoptée.

2015-111

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Les sujets à l'ordre du jour de la séance extraordinaire ayant tous été discutés, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé et résolu qu'elle soit levée à 19 h 50.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPLÉANT**

/al